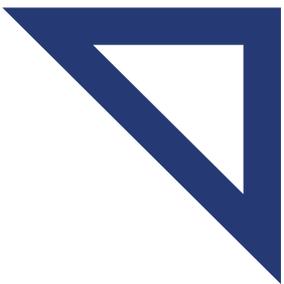
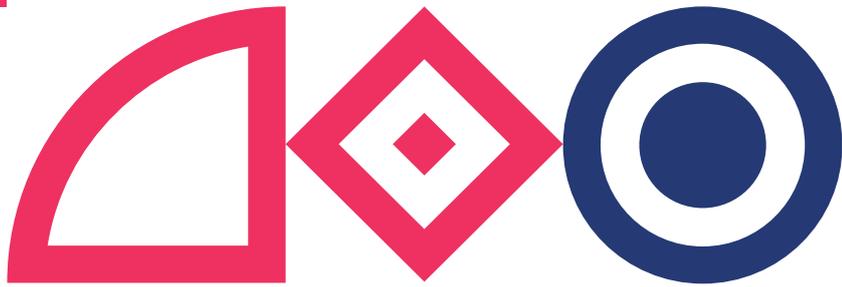
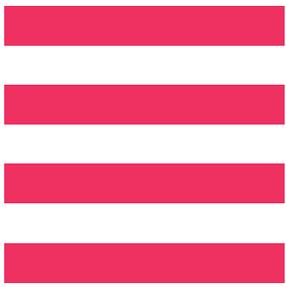
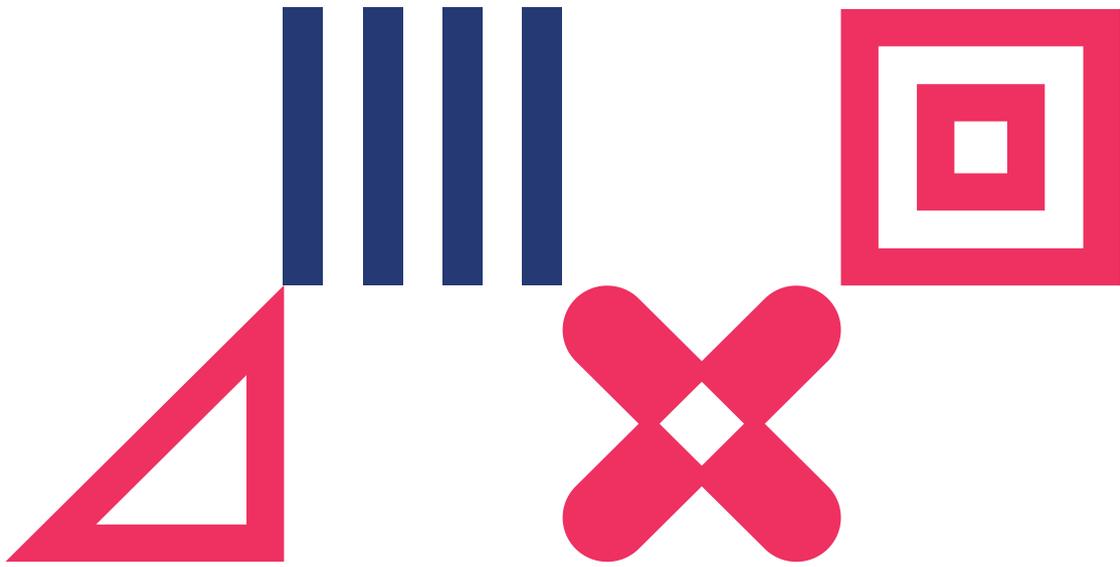
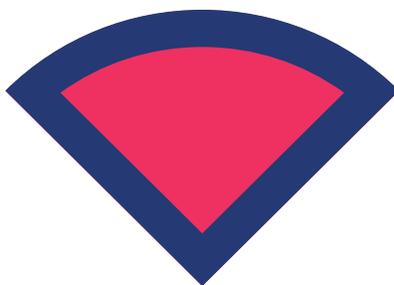


éducation parentalité inclusion handicap
 insertion accompagnement
 autonomie socialisation
 protection
 soutien enfance éveil accueil prévention

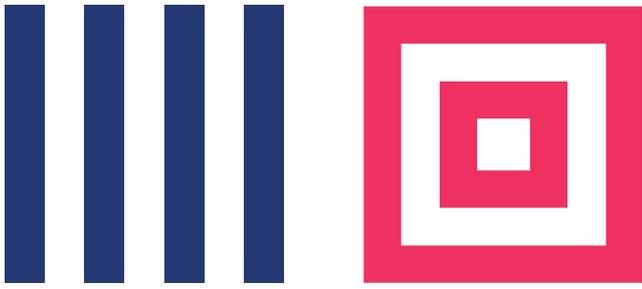
**RAPPORT
 D'ACTIVITÉ**
 2021





SOMMAIRE

Rapport moral et d'orientation du Président	Page	4
Rapport de la Directrice Générale	Page	6
Le Pôle Administration Générale	Page	7
Le Pôle Petite Enfance	Page	10
Le Pôle Enfance	Page	14
Le Pôle Adolescence	Page	16
Le Pôle Handicap	Page	20
Le Pôle Parentalité et Insertion	Page	24
Le Pôle Accueil et Loisirs	Page	28
2021 en images	Page	30
Glossaire	Page	32



Rapport moral et d'orientation du Président

**« Tout ce qui arrive, arrive parfois par hasard,
mais tout ce qui survit, ne survit pas par hasard »**

Le rituel du rapport moral, dans cette période d'incertitude et d'absence d'horizon clair que nous vivons, a quelque chose de rassurant. Il nous donne l'occasion de nous retrouver et, malgré cette crise sanitaire toujours en surplomb, de le faire en présentiel. Est-ce une opportunité favorable ou le retour au monde d'avant ? Seul l'avenir nous le dira, qu'importe cette incertitude, savourons ce moment de partage.

Comme il est de tradition l'assemblée générale est l'occasion de revenir sur l'année écoulée, en pointer quelques événements particuliers parmi l'ensemble de nos activités, de passer les différents comptes de résultat en revue, d'en faire l'analyse et de se projeter dans le futur.

Pour ne pas être trop redondant avec notre Directrice générale Madame Blot et les présentations des Directeurs de Pôles, je ne m'étendrai pas sur l'année écoulée, si ce n'est pour souligner combien elle a été à nouveau riche en événements, que nos missions, qui sont notre raison d'être "apporter aide et soutien aux enfants et aux familles", ont été remplies malgré la crise sanitaire qui a, comme pour l'ensemble des acteurs, fortement compliqué la chose.

Complication de façon directe par les restrictions sanitaires, les perturbations dues aux absences des professionnels touchés par la maladie. Mais aussi de façon indirecte avec les mesures de soutien en faveur de nos métiers pour en renforcer l'attractivité, mesures qui n'ont pas connu la même chronologie pour tous et qui ont, du coup, donné à juste titre un sentiment d'injustice et d'amertume à beaucoup de nos collaborateurs.

Cette injustice est en voie de règlement, la mobilisation des professionnels du secteur, mais aussi de nous, les employeurs, et de nos fédérations a payé ! Cette forte mobilisation de nos fédérations a eu un mérite, de mettre en lumière les difficultés de recrutement pour l'ensemble des acteurs du soin et de l'accompagnement sur le plan national même si nous, à Résonance, nous nous en sortons

plutôt bien. Et ce n'est pas dû à un heureux hasard, mais c'est bien le fruit d'un important travail sur la communication, l'attention portée à l'accueil des nouveaux salariés et leur accompagnement, particulièrement en terme de formation, tout au long de leur carrière. Attirer les talents et les conserver est aujourd'hui un des axes les plus stratégiques des organisations.

Ces difficultés de recrutements, dans le domaine du soin et de l'accompagnement, ont accéléré la mise en route des travaux entre la FEHAP et Nexem pour la construction d'une Convention Collective Unique Etendue (CCUE) avec comme objectif de fluidifier les parcours professionnels et de valoriser auprès de la société, mais aussi auprès des jeunes en recherche d'orientation professionnelle, ces métiers qui œuvrent au quotidien pour la cohésion sociale et accompagnent chaque jour, et dans beaucoup d'activités 24 heures sur 24, les publics fragilisés par la maladie, le handicap ou les accidents de la vie.

Les métiers du soin et de l'accompagnement certes ne sont pas des métiers des plus faciles, mais ce sont des métiers à fort impact social permettant un véritable épanouissement personnel. Pour terminer sur le sujet, cette crise de vocation fait aussi prendre conscience à nos financeurs des réalités de plus en plus complexes auxquelles notre secteur est confronté. Pour n'en citer qu'une, qui fait maintenant consensus, l'association protection de l'enfance et handicap, qui, inévitablement, va demander des moyens supplémentaires et des nouvelles réponses à adapter.

Pour cette année particulière qui vient de s'écouler, les résultats globaux sont satisfaisants et je m'en réjouis évidemment et j'adresse mes félicitations à l'ensemble des acteurs. Car c'est bien une réussite collective où chacun y a pris sa part. Pour autant cela ne doit pas nous exonérer d'un surcroît d'attention. Beaucoup d'incertitudes, nous agissons dans un environnement de plus en plus complexe, de plus en plus interdépendant, nous ne maîtrisons plus ce qui se passe, nous le découvrons au fur et à mesure.

Face à cette réalité, nous n'avons qu'une solution, être agile en suivant le cap. Cap rappelé de façon collective avec notre travail en commun avec Mme Aline Scouarnec et son équipe qui nous accompagnent dans la formalisation de notre nouveau projet stratégique pour les années qui viennent.

C'est un moment important, il devra nécessairement prendre en compte les prévisions d'activité, la maîtrise budgétaire, l'impact social et environnemental de nos actions et la gestion des risques, avec l'éternel défi de construire une unité composée de diversité.

Mais nous ne partons pas de rien, au contraire nos fondamentaux sont solides. Ils se sont encore renforcés grâce à l'alliance Saint-Jean et C. Binder aujourd'hui Résonance et nous en mesurons en terme d'attractivité les bénéfices au quotidien. Cela va encore être amplifié par les parcours professionnels que nous sommes en capacité, par notre diversité, de proposer et par notre expertise renforcée par ce regroupement d'accompagner le changement de convention collective, ce qui n'est jamais simple et nécessitera beaucoup de pédagogie.

Je l'ai dit, beaucoup d'incertitudes mais également beaucoup d'ardeur, tant les lignes bougent et ce dans les directions que nous avons déjà défrichées.

Sans être exhaustif pour l'exemple :

- ◆ L'importance pédagogique des pouponnières, confirmée avec le rapport des 1 000 premiers jours
- ◆ La protection de l'enfance et le handicap
- ◆ L'accompagnement des jeunes majeurs vers une autonomie réussie
- ◆ L'accompagnement plus qualitatif des MNA/JNA
- ◆ L'amplification des actions préventives de soutien en faveur des familles
- ◆ L'approche systémique ou 360° des personnes fragilisées en grande partie par la précarité
- ◆ L'importance de stabilisation et de facilitation de l'insertion grâce à l'accompagnement vers le logement
- ◆ L'accompagnement des enfants déscolarisés
- ◆ Le travail auprès des jeunes enfants autistes pour une inclusion réussie
- ◆ Et bien sûr d'autres pistes tout aussi importantes

Pour ne pas être trop long, je vais conclure avec 2 orientations incontournables et importantes :

- ◆ Une meilleure prise en compte de l'expression des usagers, familles et enfants
- ◆ L'ouverture de nos structures sur l'extérieur, que cela soit par nos collaborations avec le milieu ordinaire mais aussi par l'apport enrichissant des bénévoles qui interviennent dans nos différents établissements.

Ce qui me donne l'occasion d'adresser toute ma gratitude à leur présidente Martine Burdloff qui est pour beaucoup dans la réussite de cette mobilisation mais aussi à l'ensemble des bénévoles pour leur action, leur dynamisme et leurs implications.

Merci aux membres de notre BEB pour leur soutien, à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour leur engagement en faveur des causes que nous soutenons, à notre Directrice Générale Mme Blot pour les excellents résultats de cette année écoulée dans ce contexte si particulier, à Mme Maurer pour la construction d'une politique ressources humaines attractive, à Monsieur Zirgel et son équipe pour le travail si important, où nous l'avons compris, en tout cas c'est ma conviction, dans ce contexte incertain et mouvant il est indispensable de ne pas nous contenter de la prévision mais de lui adjoindre de la mesure et de la réactivité en continu. Merci à nos Directeurs de Pôle, chacun est stratégique et porteur de développement pour Résonance.

Un merci particulier à l'ensemble de nos chefs de service, maillon précieux de notre organisation et relais indispensable que cela soit en projet descendant ou montant.

Merci à vous pour que nous puissions continuer notre mission « Réparer le passé, préparer le futur. »

Je vous remercie.

Guy ZOLGER
Président





Rapport de la Directrice Générale

Même si tous les professionnels ont répondu de façon qualitative à un accompagnement des usagers et au travail de réflexion et de participation de chaque pôle, je souhaite cette année mettre en avant celui réalisé par les cadres hiérarchiques en 2021.

Aujourd'hui, on ouvre une porte bien souvent avec un badge mais hier il fallait avoir une clef qui était dotée d'un panneton pourvu de croches. Si une des croches manque alors nous ne pouvons pas ouvrir la porte. Plus compliquée est la serrure plus compliqué est le panneton. Plus organisée et structurée devient Résonance et plus il est important que la clef soit adaptée.

2021 fut l'année de la réalisation d'outils essentiels permettant d'asseoir l'Association et de la faire grandir.

Pour cela il a fallu mobiliser tous les cadres hiérarchiques de Résonance, des responsables aux chefs de services, en passant par les directeurs et la directrice générale. Chacun a dû faire un pas de côté afin de se libérer du quotidien pour permettre l'élaboration des attendus.

Nous avons dû nous aligner pour avancer au même rythme dans la même direction en comprenant chaque pas que nous avons fait tous ensemble. Pour réaliser cette mission nous sommes passés par du coaching d'équipe et individuel, par un travail de création dense avec un profond respect des personnes et du calendrier.

Plusieurs actions réalisées :

- ◆ Livrets d'accueil des usagers et règlements de fonctionnement des établissements
- ◆ Charte managériale
- ◆ Charte communication
- ◆ Charte informatique
- ◆ Livret d'accueil des nouveaux salariés
- ◆ Flyers de présentation de services

- ◆ Réalisation des plans d'actions des projets d'établissements et des évaluations externes
- ◆ Elaboration de procédures
- ◆ Animations de groupe de travail
- ◆ Cahier des charges pour un nouveau prestataire
- ◆ Réponses aux diverses enquêtes nationales dans des délais très courts
- ◆ Réalisation des évaluations internes dans chaque pôle
- ◆ Réflexion et rédaction de nouveaux projets innovants à défendre auprès des financeurs
- ◆ Développement du réseau pour chaque pôle
- ◆ Réponses à des appels à projet ou à candidature
- ◆ Ouverture de nouveaux services
- ◆ Suivi de gros chantiers de restructuration et de sécurisation

Tout ceci s'est mis en œuvre dans un contexte de départs et d'arrivées de nouvelles cheffes de services qui sont au nombre de 4 sur 3 pôles.

Au-delà d'assurer la qualité d'accompagnement des usagers et la présence et le soutien auprès des professionnels, les cadres ont réussi ce pas de danse qui leur est demandé pour le plus grand plaisir de tous.

Cela met en évidence leur capacité à s'adapter et à construire ensemble cette croche supplémentaire à cette clef Résonance.

Je suis reconnaissante pour le professionnalisme de tous et fière de cette équipe de cadres hiérarchiques avec qui j'ai un grand plaisir à travailler dans un climat de force et d'optimisme.

Nadine Blot
Directrice Générale

ÉDITORIAL

Les rapports d'activités des services Administratifs et Financiers et des Ressources Humaines démontrent la capacité des équipes à garder le cap, tout en s'adaptant à la situation sanitaire, aux évolutions réglementaires, évolutions métiers et technologiques.

Au niveau Finances/comptabilité, l'exercice 2021 se traduit globalement par une bonne maîtrise des dépenses pour l'ensemble des activités, En effet, notre système d'information très fluide et réactif permet, dès le passage des factures dans la GED, la comptabilisation et cela même avant toutes validations de celles-ci par les chefs de service et les directeurs.

Les procédures qui ont été rédigées en 2021 (circuit des tâches, dépenses) viennent directement impacter la fluidité du système d'information. Une expérimentation de cartes bancaires dématérialisées, permettant le scannage des justificatifs et la transmission avec un smartphone dans le web pour un meilleur suivi et intégration dans la comptabilité, a été expérimentée par la maison Saint- Jean en fin d'année.

Au niveau paie, la mise en place de l'estimation

des Indemnités journalières maladie pour une optimisation et un suivi au plus près de groupe II a permis de gagner deux mois, voire trois, de suivi budgétaire de la masse salariale pour mieux appréhender les possibilités de remplacement dans chaque établissement et, par conséquent, d'assurer le taux d'encadrement des usagers.

Au niveau RH, Logistique-Restauration et Secrétariat, la participation à l'évaluation interne a permis de mettre en avant les points forts et les axes de travail pour les prochaines années. L'année 2021 a aussi été marquée par l'arrivée de nouveaux collaborateurs et la mise en place de nouveaux fonctionnements et rédaction de procédures.

Au niveau Sécurité et Patrimoine, 2021 fut une année riche en travaux et en exercices sécurité et vigipirate. Face à la situation sanitaire, le DUERP a été élargi de la fiche 18 relative au COVID.

Nous remercions l'ensemble des collaborateurs du Pôle pour leur implication et leur professionnalisme au quotidien qui permettent de mener à bien les missions qui nous sont confiées.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Politique sociale

La politique sociale d'accompagnement des professionnels tout au long de leur parcours professionnel chez Résonance s'est poursuivie et ce malgré le contexte sanitaire. Les process d'embauche et d'intégration ont été formalisés. Le kit d'intégration a été créé et mis en place, un nouveau livret d'accueil salarié a été créé et les journées d'intégration se sont mises en place. Les plans de développement des compétences ont été construits au plus près des besoins du terrain.

Des cabinets extérieurs ont accompagné l'Association pour créer la charte managériale Résonance, avec la participation de l'ensemble des cadres hiérarchiques et la charte communication avec la participation de la Gouvernance et des cadres hiérarchiques.

Au-delà de la charte, l'accompagnement sur la

partie management s'est poursuivi, tant par des actions collectives qu'individuelles.

Un projet de dématérialisation des contrats de travail a démarré, toujours dans l'objectif de gagner en efficacité et sécurisation des process, tout en alliant modernisation et RSE.

Les commissions et groupes de travail se sont poursuivis tout au long de l'année sur différents thèmes, toujours dans une perspective de co-construction de Résonance avec les professionnels.

Un référent harcèlement sexuel et agissements sexistes a été désigné et la politique Handicap menée depuis plusieurs années s'est renforcée par la désignation d'un référent handicap et la signature d'un accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de Handicap.

Dialogue social

Le dialogue social et les échanges avec les partenaires sociaux sont des enjeux importants au sein de l'Association.

Le travail ensemble s'est poursuivi entre la Direction et les partenaires sociaux et l'année 2021 s'est conclue par la signature des accords NAO, droit d'expression, prime décentralisée, accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap et accord égalité Hommes Femmes.

Logistique

Au niveau de l'équipe logistique, le travail de formalisation des documents s'est poursuivi, au niveau de la préparation des biberons, des chariots ou encore des transports. La lingerie a intégré les algécos le temps des travaux, en vue d'intégrer de nouveaux locaux l'année prochaine.

Accueil et secrétariat

L'année 2021 a été une année de consolidation du fonctionnement du service avec la mise en place d'une organisation formalisée entre les 3 postes du service et les 3 pôles gérés et la rédaction des procédures de fonctionnement.

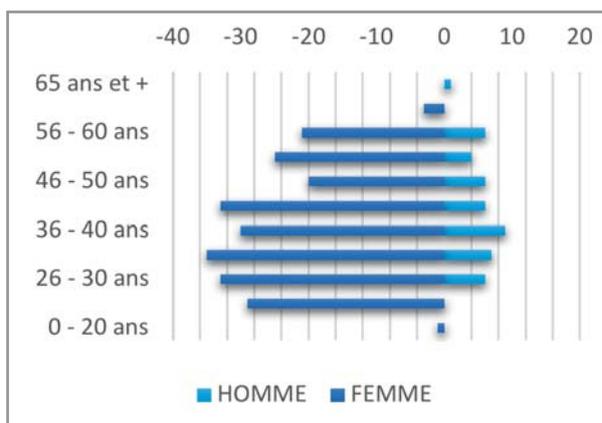
Formation

- Nombre de participants aux formations, hors groupe d'analyse des pratiques professionnelles : 206
- Nombre d'heures de formation, hors Gapp : 2 239
- Budget global pour l'Association :

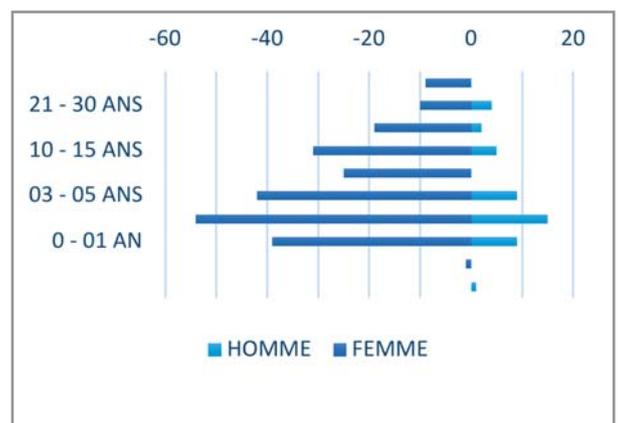
- Cotisations légales et conventionnelles (1,35 %) : 101 200€
- Cotisation obligation d'investissement formation (0,65%) : 48 852€
- Cotisation 1% CDD : 8 253€
- Remboursement de l'OPCO : 59 632€
- Montant des dépenses supplémentaires au titre de la formation : 22 546€

Indicateurs RH

- Nombre de professionnels (effectifs réels) en CDI au 31.12.2021 : 262
- Nombre d'ETP au 31.12.2021 : 247
- Nombre de contrats temporaires sur l'année 2021 :
 - Contrats CDD remplacement et surcroit de travail : 941
 - Contrats intérim : 19 contrats actua pour 26 jours d'intervention ; 59 contrats appel médical pour 84 jours d'intervention
- Mouvement du personnel :
 - Embauche CDI : 55
 - Départs : 50 (dont 6 départs en retraites)
- Médailleurs du travail : 2
- Taux d'absentéisme global Résonance (arrêts maladie simple, arrêt AT/MP)
 - Au titre des arrêts maladie : 7%
 - Au titre des accidents du travail/maladie professionnelle : 0,34%
- Prévention des risques :
 - Taux de fréquence : 20,18
 - Taux de gravité : 0,91
- Répartition hommes femmes : 16% d'Hommes et 84% de Femmes



Pyramide des âges



Ancienneté dans l'Association

Pôle Petite Enfance

La Pouponnière/MECS C. Binder et SEADR Cet établissement est excédentaire de 35.248,03€, malgré les postes supplémentaires accordés par la CEA pour des situations particulières et les frais engendrés par les travaux de la cuisine et la lingerie, qui n'ont pas nécessité la reprise de provision autorisée par la CEA.

La MAJPE « Pain d'Epices » Cet établissement est excédentaire de 20.118,49€. Il s'est vu adjoindre un service supplémentaire au dernier trimestre l'AJPJE.

Le LAEP « Bout d'ficelle » Ce service est excédentaire de 65,49€, malgré la baisse d'activité pendant le confinement, les subventions ayant été maintenues à 100% par les autorités de tarification.

Pôle Enfance

La MECS Home Saint-Jean, SEADR et PEADRE Cet établissement est excédentaire 10.090,93€.

La création de 2 places supplémentaires de PEADRE a été déployée budgétairement sur le dernier trimestre.

Pôle Adolescence

Le Foyer des Pavillons Saint-Jean et le SEADR Cet établissement est déficitaire de 47.718,15€ du fait de postes supplémentaires accordés par la CEA pour des situations particulières.

Le Foyer de la Maison Saint-Jean Cet établissement est excédentaire 17.542,02€. La création d'une place supplémentaire de SEADR a été déployée budgétairement sur le dernier trimestre.

Les JNA Ce service est excédentaire de 36.894,99€, Depuis le 1^{er} juillet 2020, cette activité est financée

sur la base d'un prix de journée à hauteur de 40 €. Ce service est passé de 24 places pour mineurs à 12 places de mineurs et 18 places de majeurs, financées sur la base d'un prix de journée à hauteur de 30€. Un conventionnement a été mis en place avec la CeA dans ce sens, pour acter ce mode de financement.

Pôle Parentalité et Insertion

Le Centre maternel C. Binder Cet établissement est légèrement excédentaire, de 36.502,84€. Cet établissement s'est vu adjoindre le Centre Parental Expérimental Renforcé Diffusé, de 24 places, au dernier trimestre, suite à l'appel à projet, auparavant 3 places étaient financées à l'acte.

Le Portail Cet établissement est déficitaire, de 3.003,19€, suite à la non réalisation de toutes les mesures ASLL, due au contexte sanitaire et au confinement.

Pôle Handicap

L'EEAP C. Binder Cet établissement est excédentaire de 20.647,82€, suite au maintien des financements ARS, malgré le confinement et la fermeture des établissements en semi-internat, dus au contexte sanitaire de 2021. L'association Résonance a signé en 2020 un CPOM avec l'ARS équilibré pour une durée de 5 ans.

Pôle Accueils et Loisirs

Le centre périscolaire l'Atelier du Château étant arrivé en fin de conventionnement avec la Mairie d'Ingersheim en 2019, l'association Résonance a signé un nouveau conventionnement pour 4 ans à partir de 2020. Malgré le maintien des subventions de la CAF et de la mairie d'Ingersheim, cet établissement est déficitaire de 27.810,27€ suite à la baisse d'activité en raison du contexte sanitaire et de la baisse de facturation des Usagers.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- ◆ Réalisation du plan d'action du projet de service du siège
- ◆ Participation à l'élaboration du projet Associatif
- ◆ Perfectionnement du suivi budgétaire salarial poste par poste
- ◆ Mise en place d'un meilleur suivi du déclenchement de la prévoyance en validant un process fiable
- ◆ Mise en place d'un nouveau SIRH
- ◆ Mise en place de l'accord Handicap
- ◆ Réalisation de nouvelles restructurations des locaux associatifs

ÉDITORIAL

En 2021, tout en s'inscrivant dans les incontournables préconisations sanitaires, chacun s'est mobilisé pour en réduire l'impact auprès du public accueilli et ouvrir des horizons tellement convaincus de l'importance que cela revêt au niveau des enfants comme des familles.

La réactualisation des projets de groupe et des outils de la loi 2002.2 ont rythmé l'année sur le plan administratif.

Du côté des établissements, Le LAEP a investi un nouvel espace une fois par semaine, développant le lien intergénérationnel.

Pour l'AJPJE, ce fut l'année de la concrétisation

de ce projet novateur avec l'installation d'une belle dynamique.

A la MAJPE, une mention particulière pour la formation conjointe parents/professionnels autour des besoins de l'enfant.

Au sein de la Pouponnière-MECS, la réflexion a été omniprésente pour s'adapter, s'ajuster, dans l'intérêt des enfants : séjour, reconfiguration de l'espace et nouveaux projets.

Ma reconnaissance va aujourd'hui aux professionnels du pôle qui savent réinventer le quotidien dans l'intérêt des enfants. Ils ont toute ma confiance pour que demain soit toujours centré vers le public que nous accueillons.

ACTIVITÉ

La pouponnière-MECS C. Binder

La Pouponnière-MECS dispose d'un agrément de 36 places (31 places en internat et 5 places en séquentiel) pour enfants âgés de quelques jours à 6 ans.

En totalité 38 enfants ont été accompagnés. L'activité prévisionnelle est de 11 761 journées pour un réel de 12 574 journées, soit 813 journées supplémentaires.

13 enfants ont été admis, principalement des nourrissons, 8 enfants viennent de Mulhouse et 5 de Colmar et environs. Très majoritairement, il s'agit de placements judiciaires sous modalité d'internat. Nous comptabilisons 2 enfants en placement séquentiel.

2 enfants sont arrivés depuis la maternité. 1 enfant a été admis suite à un PAD et 1 du Centre Maternel.

Nous avons accueilli 4 enfants du PAD pour un repli sur 9 journées/nuitées.

Principaux motifs d'admission en 2021 :

- Défaillance dans le repérage des besoins : 20%
- Conflit conjugal : 30%
- Problématique d'addiction ou psychologique : 50%

Au départ de l'établissement, 5 ont été orientés en famille d'accueil, 3 retours à domicile, 1 adoption, 1 orientation vers un autre établissement et 1 orientation au CM

LA COLLABORATION AVEC LE RÉSEAU :

Ecoles : En Septembre 2021, 17 enfants ont été scolarisés dans 2 écoles de Colmar

ADOM'AIDE 68 : 12 familles ont bénéficié d'un accompagnement TISF

PIJ : 4 enfants ont bénéficié d'une PEC

CAMSP : 9 enfants ont été adressés pour un bilan et regards croisés

Suivis orthophoniques : 15 enfants et 3 inscrits en liste d'attente

DOSSIERS MDPH : 13 dossiers MDPH

La MAJPE

La MAJPE dispose d'un agrément de 29 places. Nous avons réalisé 4 161 journées d'accueil en 2021 sur un prévisionnel de 4 536 journées.

La situation sanitaire a entraîné la fermeture de la structure au mois d'avril.

46 enfants et 43 familles ont été accompagnés durant l'année. Ces familles sont réparties sur tous les secteurs de Colmar et 10 vivent dans la couronne colmarienne.

10 enfants ont bénéficié d'un accompagnement individuel proposé par la psychomotricienne, en collaboration avec les parents.

4 enfants sont suivis concomitamment par le CAMSP.

Malgré un contexte sanitaire toujours très contraignant, l'année 2021 s'est déroulée à la MAJPE sous le signe d'un retour aux activités prévues par le projet de groupe.

Admission : Sur 19 enfants admis, 16 enfants ont été admis chez Pouss'Pousse et 3 au sein du groupe 123 Soleil.

Départs : Sur les 17 départs :

12 ont été scolarisés. Une scolarisation a été étayée par une AESH et adossée à une prise en charge en hôpital de jour.

2 suite à l'absence d'adhésion des parents, 1 car le projet n'était pas adéquat.

2 enfants ont été placés judiciairement.

L'AJPJE

L'AJPJE est prévu pour l'accueil de 5 parents accompagnés d'enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Nous avons réalisé 488 journées d'accueil pour un prévisionnel de 1 032 journées.

11 familles ont fréquenté l'Ilot Familles au cours de l'année.

5 résident sur Munster et 6 dans les villages environnant.

2021 a été l'année de l'expérimentation de ce dispositif innovant dans un contexte de crise sanitaire, la fréquentation de la structure par les familles a été irrégulière au cours du premier semestre 2021. A compter d'octobre, une nouvelle dynamique s'est mise en place, permettant une fréquentation très assidue par les familles.

Deux familles n'ont pas fréquenté l'Ilot Familles plus de 3 mois. Une famille a quitté le dispositif en raison d'un déménagement. L'autre famille n'a pas adhéré au projet proposé.

Le maillage partenarial s'est mis en œuvre à plusieurs niveaux à l'Ilot Familles :

- Avec l'Espace Solidarité et la PMI pour construire les outils nécessaires à la concrétisation de l'orientation des familles vers le dispositif.
- Avec le comité de pilotage pour rendre compte et ajuster nos actions.
- Avec les acteurs de proximité : Médiathèque, ludothèque, centre équestre autant de services sollicités pour proposer des activités de proximité aux familles accueillies.

Le LAEP

Le LAEP « Bout d'ficelle » a ouvert **165 matinées** au public, soit 330 heures d'accueil. Nous avons accueilli :

- **88 familles différentes**
(dont 51 nouvelles familles)

- **107 enfants différents**

Au total, nous comptabilisons **1 280 participations** (adultes et enfants confondus).

Sur 107 enfants différents accueillis :

15% moins de 1 an, 70% de 1 an à 3 ans et 15% de 3 à 6 ans.

Lieu de résidence des 88 familles accueillies :

- Colmar : Europe : 41, St-Joseph : 10, Centre-ville : 5, autres quartiers : 12

- Autres villes ou villages : 20

FAITS MARQUANTS

L'année 2021 a vu la finalisation des projets de groupe.

La démarche d'évaluation interne s'est réalisée de façon participative sur le premier semestre. Les groupes de travail pluri professionnels ont permis d'établir un diagnostic large et complet sur la perception de l'établissement pour mieux en définir le plan d'action qui suivra.

A l'instar des autres pôles de l'association, le règlement de fonctionnement et le livret d'accueil ont été réactualisés.

Comme prévu, le plan de développement des compétences a mis le focus sur les enfants à difficultés multiples, les parents porteurs de handicap et les émotions dans la relation éducative. De plus, parents et professionnelles de la MAJPE se sont retrouvés autour d'une formation commune abordant la notion des

La Pouponnière MECS

Au sein du groupe Envol, un jardin d'éveil du tout petit a vu le jour pour répondre aux besoins spécifiques : Une éducatrice de jeunes enfants est en charge de proposer des ateliers adaptés au projet personnalisé de chacun et aux pistes de travail apportées par les thérapeutes avec lesquels nous collaborons. Ce projet a pour but de penser l'enfant dans son entièreté à son rythme.

Un séjour au camping de Corcieux les Bans dans les Vosges a eu lieu en juin pour les Explorateurs. Les retours sont unanimes en

La MAJPE/AJPJE/LAEP

Une nouvelle cheffe de service a rejoint notre association et s'occupe de l'axe de la prévention du PPE.

A la MAJPE, pour adapter les interventions aux besoins spécifiques repérés chez 1/3 des enfants accueillis, une réflexion a été amorcée autour de la question des outils de communication et de l'émergence du langage.

Au-delà, l'année s'est déroulée sous le signe de la convivialité : fête de la musique, bogolan, ateliers création, café des parents, sorties, pâtisserie ont été des temps forts contribuant aux échanges parents et professionnelles.

La MAJPE a continué de jouer un rôle fondamental dans l'orientation des enfants accueillis vers les services spécialisés adaptés à

besoins de l'enfant. Cette formation a pleinement répondu à ses objectifs de placer le parent véritablement acteur de sa parentalité en lui permettant d'accéder à des ressources supplémentaires apportées par une formation.

Du côté des enfants, des ateliers éveil musical, histoire, jardin, poney, ferme pédagogique, sorties nature ont largement contribué à leur éveil, épanouissement et socialisation. En fin d'année, un spectacle de cirque a été particulièrement apprécié. Il a permis en outre de réunir les enfants des différents pôles de Colmar.

Le travail de maillage partenarial s'est poursuivi :

Espaces Solidarités, CAMSP, PIJ, écoles maternelles, dans le but de préparer la rentrée scolaire des enfants ou d'accompagner une scolarité.

termes de bénéfice pour les enfants d'aller découvrir un ailleurs.

A la Courte Echelle, une nouvelle organisation a été réfléchiée pour scinder le collectif en aménageant l'espace du rez de jardin. En scindant en deux sous-groupes, cela permet d'offrir aux enfants un accompagnement plus individualisé et sécurisé.

Une Fête de Noël en extérieur avec la présence des parents et du Père Noël a terminé l'année 2021.

leurs besoins, pour contribuer à assurer une continuité de parcours et de prise en charge.

2021 a été pour l'AJPJE l'année de la concrétisation de ce projet novateur. Une fois la cohésion de groupe trouvée, la dynamique à l'œuvre a permis de confirmer l'intérêt de cette structure de prévention secondaire. De nombreuses activités permettant l'étayage du lien ont été proposées : sortie équestre, partenariat avec la médiathèque de Munster, ateliers créatifs, éveil musical. L'éveil du jeune enfant, guidance et soutien à la parentalité dans les actes du quotidien ont été les maîtres mots au cours de cette année.

L'idée est de proposer des activités simples et de proximité aux familles qui pourront ainsi les reproduire avec leurs enfants de façon autonome.

Le LAEP

Si la jauge exigée par la CAF en situation de pandémie nous a obligé à refuser de nombreux accueils, dès la restriction levée, les bénéficiaires ont su être à nouveau au rendez-vous.

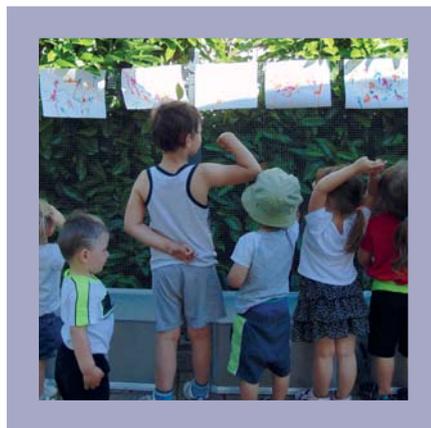
Un changement a vu le jour en septembre : le LAEP s'est installé, une fois par semaine au

sein de la résidence Sénior « Les Girandières » de Wintzenheim. Il s'agissait d'investir un nouvel espace, contribuant par la même occasion à développer le lien intergénérationnel.

Cette formule inédite pour un LAEP remporte un franc succès auprès des familles et des séniors.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- ◆ Rédaction des nouveaux Projets d'Etablissements
- ◆ Mise en œuvre des plans d'action des évaluations internes
- ◆ Participation à l'élaboration du projet Associatif
- ◆ Travail de vigilance pour rester à l'écoute des besoins fondamentaux
- ◆ Finalisation du livret d'accueil à destination de l'enfant
- ◆ Développement d'ateliers, de séjours permettant des ouvertures sur l'environnement
- ◆ Réalisation de formations communes avec les familles
- ◆ Développement de certains services et notamment les accueils de jour et le LAEP en collaboration avec les acteurs de proximité
- ◆ Maintien de notre présence pour faire valoir notre expertise et se montrer force de propositions, dans les instances partenariales sur le territoire, de façon à porter les besoins, les problématiques mais aussi les retours d'expériences positifs



LE PÔLE ENFANCE

Rodolphe Du Gardin, Directeur

ÉDITORIAL

Démarrée dans le tumulte de l'accompagnement de situations complexes et dans le prolongement de la crise Covid, l'année 2021 aura été riche en réflexions et en innovations pour le Pôle Enfance.

Dans un premier temps, la gestion de situations de crises au sein de l'internat de la MECS Home Saint-Jean nous a conduit à repenser notre fonctionnement et à relancer le principe de la verticalité des groupes sur la tranche d'âge 6-14 ans. Cette recomposition a rapidement montré sa pertinence et convaincu

les professionnels. Le renforcement de l'accompagnement individuel a ainsi permis d'apaiser les tensions pour le plus grand bénéfice des enfants comme des équipes.

Dans le même temps, l'équipe de direction s'est consolidée avec l'arrivée de la nouvelle cheffe de Service. Cette nomination a, entre autres, relancé une dynamique de réflexion sur les nouveaux besoins de la MECS et a abouti, dans un deuxième temps, à la mise en place de projets novateurs le dernier semestre 2021.

ACTIVITÉ

En 2021, la MECS a réalisé 23 606 journées soit 1 035 journées de plus qu'en 2020 (22 571 journées facturées en 2020, 21 332 journées facturées en 2019). Dans le prolongement de l'année 2020, le Pôle Enfance a étroitement travaillé avec le service Offre d'Accueil en Établissement de l'ASE pour désengorger le réseau au regard du nombre de placements non exécutés. Les Chefs de Services de la MECS ont anticipé le plus en amont possible les mouvements d'entrées et de sorties avec la mise en place d'une liste d'attente pour l'internat comme pour le SEADR. Chaque place libérée a été aussitôt comblée, comme en 2020.

Au global sur l'année, 89 enfants ont été pris en charge et accompagnés par le Home Saint-Jean. L'internat a accueilli 61 enfants, dont 7 en séquentiel et 3 sur la place d'urgence. Le SEADR a accompagné 28 enfants. Filles et garçons placés à domicile se répartissent à part égale. En revanche en internat, le déséquilibre filles / garçons se poursuit en 2021 avec 36 garçons accueillis pour 25 filles.

L'agglomération mulhousienne reste le lieu de provenance de près de 70% des enfants, mais les résidences des autres familles sont situées dans un rayon de 30 à 40 km de la MECS, de Belfort à Colmar en passant par Altkirch et Guebwiller. Les parents les plus éloignés peuvent profiter des 2 appartements de soutien à la parentalité du Home Saint-Jean pour honorer leur droit. On notera par ailleurs que cette année encore, la MECS a assuré 100% des visites médiatisées demandées par les Juges des Enfants. Il n'en reste pas moins que cette logistique reste compliquée à mettre en place : l'éloignement des familles ayant pour conséquences une concentration des visites le mercredi et une gestion fine des appartements le WE.

En 2021, le SEADR du Pôle Enfance a accompagné 17 familles dont 9 fratries. Le rayon d'action du service s'est réduit, seules 3 familles étant situées en-dehors de l'agglomération mulhousienne, ce qui a facilité l'intervention à domicile des professionnels.



A la suite du retour à la verticalité pour trois groupes de vie de l'internat, deux actions structurantes pour la MECS ont été initiées :

D'un groupe de réflexion cadres et professionnels est né le service de la « continuité scolaire ». Pérennisé grâce à des redéploiements internes, le poste de coordinateur de la MECS a ainsi été redéfini pour assurer au 1^{er} septembre : l'accompagnement des enfants en éviction scolaire, la coordination des bénévoles et le développement des activités partenariales.

En juillet, un appel de la CeA pour la création de places supplémentaires nous a conduit fin d'année à lancer un service expérimental de Placement A Domicile Renforcé (PADR). Les dix places qui nous ont été accordées sont destinées en priorité à des enfants de l'internat. La connaissance fine de leurs situations observées dans le collectif nous permettra, lorsque les conditions seront réunies, de poursuivre le placement dans le cadre d'un PAD renforcé, limité à 6 mois, en vue d'une main levée ou d'une réorientation. Il s'agit là de créer un turnover plus rapide sur l'internat et de se donner les moyens d'accélérer la sortie de la Protection de l'Enfance des situations, en réinterrogeant en continu les raisons du placement. L'évaluation de ce nouveau dispositif sera déterminante pour les

orientations des prochaines années et l'évolution du travail en MECS.

Par ailleurs, l'année 2021 aura été jalonnée de moments forts :

- de janvier à juin : conduite de l'évaluation interne,
- 1/07 : dîner de cohésion du Home Saint-Jean au Gîte à Michelbach,
- du 13 au 15/07 : séjour des Navigateurs (Grands) au gîte de Sannen à Moussez,
- du 18 au 22/07 : séjour des P'tits Mousses (P1) en gîte à la Bresse,
- du 26 au 30/07 : séjour des Moussaillons (M1) à Montigny S/Ain,
- le 13/12, soirée de Noël organisée par l'association de bienfaisance des coiffeurs du Home Saint-Jean, suivie le 15 par le dîner de Noël pour les enfants de l'internat avec le spectacle du cirque Sten au Home Saint-Jean.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- ◆ Elaboration et rédaction du nouveau projet d'établissement
- ◆ Mise en œuvre du plan d'action de l'évaluation interne
- ◆ Participation des professionnels du PE à l'élaboration du projet Associatif
- ◆ Déploiement et évaluation du nouveau service de Placement A Domicile Renforcé
- ◆ Consolidation et animation de l'équipe de bénévoles du Home Saint-Jean
- ◆ Consolidation du service de continuité scolaire et développement de l'activité partenariale du Pôle Enfance
- ◆ Mise en œuvre et premières évaluations du projet « thérapies courtes » en suivi psychothérapeutique externe
- ◆ Mise en œuvre du projet médiation animale : cani-cross et cani-rando
- ◆ Mise en œuvre du projet intergroupe Randonnée avec séjours
- ◆ Généralisation du projet « Sophr'Home » à tous les enfants de la MECS
- ◆ Réalisation de formations communes avec les familles
- ◆ Mise en place du projet familles de parrainage

ÉDITORIAL

Nous ne pourrions retracer cette année 2021 sans évoquer la situation sanitaire qui aura rythmé, cette année encore, notre activité et bouleversé notre organisation parfois.

Nous avons troqué les sourires et les expressions faciales contre le port d'un masque. Cet acte devenu banal pour tous, tend à modifier la relation à l'Autre. Nous sommes désormais « masqués », en partie dissimulés. Nos émotions en deviennent également partielles, pas totalement visibles.

Ce constat, à l'apparente banalité, impacte pourtant profondément les enfants que nous accueillons dans le quotidien. Le visage est le reflet de notre personnalité, de nos expressions et c'est à travers lui que nous sommes reconnus ou singularisés. C'est en premier lieu avec le visage que nous échangeons, que nous créons du lien. Les enfants que nous accueillons, aux vécus différents, partagent souvent une particularité, celle d'avoir des

troubles de l'attachement, du lien à l'Autre. Il devient ainsi pour eux, bien plus que pour nous, difficile de ne pas percevoir la Résonance de leur mots (maux) sur le visage des éducateurs. Cela tend à déshumaniser les relations, à instaurer une distance dans la relation pour des enfants en recherche constante de lien. Ce « geste barrière » limite à la fois les propagations mais malheureusement aussi les relations.

Malgré tout, il faut bien faire contre mauvaise fortune bon cœur. Le quotidien des jeunes a ainsi repris son cours malgré de nombreuses perturbations scolaires, ce qui dans leur cas s'est également ajouté à leurs difficultés d'apprentissages habituelles. Les équipes ont dû faire preuve d'inventivité et d'adaptabilité, malgré toutes ces difficultés, pour continuer à consolider le socle éducatif et permettre à ces jeunes de cheminer et de se construire un avenir au mieux de leurs possibilités.

ACTIVITÉ

L'Internat

Notre activité est restée stable, tant sur les Pavillons que sur la Maison Saint-Jean, ceci sans surprise étant donné que ce type de placement tourne quasiment toujours à plein.

Ainsi, 10 523 journées ont été comptabilisées en 2021 pour les Pavillons Saint-Jean contre 10 494 en 2020 soit une variation de 0,27 %. Il en est de même pour la Maison Saint-Jean qui a enregistré 4 308 journées en 2021 contre 4 146 en 2020 soit une variation positive de 4%.

Le taux de rotation est quant à lui de 30 % avec 6 départs définitifs dont 2 sur les Pavillons et 4 sur la Maison. 6 autres départs de l'internat de Mulhouse se sont traduits par des changements d'orientation vers le service d'accompagnement à domicile ou vers le service de semi autonomie. Le ralentissement du taux de rotation de la tendance observée les années précédentes qui était d'environ 50%, est plus favorable pour la stabilité des groupes de vie.

Ce sont donc 50 jeunes qui ont été pris en charge en internat cette année dont 14 d'entre eux sont titulaires d'une reconnaissance de la MDPH. Ils représentent un taux de 30 % qui reste stable.

Le service de semi autonomie est resté en deçà de ses capacités, comme le sont la plupart de ceux des autres établissements de la protection de l'enfance du Haut-Rhin. Seuls 13 enfants ont profité de cette modalité de prise en charge pour les 8 places proposées. 3 d'entre eux ne sont restés que quelques mois et au 31/12, seules 5 places sont occupées. Les enfants ont de réelles difficultés à assurer et assumer leurs propres décisions et leur organisation quotidienne. Ils ne sont jamais tout à fait prêts pour ce genre de service. Nous devons mieux travailler en amont cette autonomie même s'il est illusoire de penser que nous pourrions leur donner toutes les clés de la réussite pour leur passage à la majorité.

Les Services extérieurs

39 enfants ont été pris en charge cette année dont 4 d'entre eux l'ont intégré à partir de l'internat.

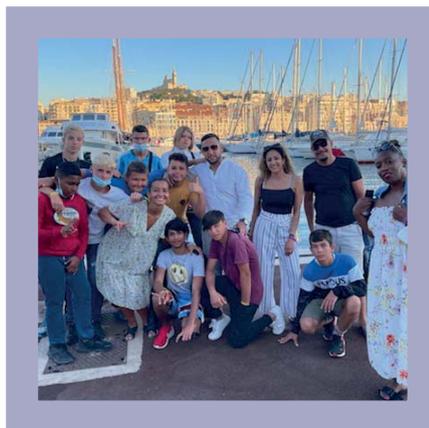
5 814 journées ont été comptabilisées cette année contre 6 067 en 2020 soit une légère baisse de 4%, liée essentiellement à une sous activité du secteur de Colmar mais également à une modification de l'équipe par le recrutement d'une nouvelle salariée et de l'arrivée d'un éducateur provenant du service de semi autonomie.

Il est à noter également, la prise en charge exceptionnelle d'une fratrie de 3 frères dont 2 d'entre eux sont trop jeunes pour entrer normalement dans notre agrément. Un accord a été passé entre la MECS du Home Saint-Jean, les services de l'ASE et les foyers qu'en cas de repli, la MECS assurerait l'accueil.

Les modalités de sorties sont diverses sans réelles représentations majoritaires de l'une d'entre elles. Ainsi, sur les 18 sorties, 2 sont

consécutives à l'âge de la majorité sans demandes de contrat jeune majeur, 7 sont des mains levées de placement dont l'une d'entre elle fait suite au refus de la famille de travailler avec notre structure, 9 sont des réorientations (2 en ITEP, 2 en internat scolaire, 1 en lieu de vie, 2 en internat, 1 avec suivi d'une autre association). Si ces données sont trop peu nombreuses pour en tirer un réel enseignement, il apparaît tout de même en les comparant aux années précédentes, que malgré un suivi renforcé, les situations sont tellement complexes et dégradées, qu'un seul tiers environ des mesures portent pleinement leurs bénéfiques et prennent fin sans autres suivis postérieurs.

Le service des Jeunes Non Accompagnés (JNA) a connu une légère hausse d'activité passant de 8 140 à 8 777 journées. Toutefois ce chiffre masque une baisse des accueils à compter de l'été et se poursuivant au cours du semestre pour clôturer l'année avec 22 places occupées sur les 30 proposées.



Le Projet artistique

Initié depuis plusieurs années, le projet artistique a trouvé son issue après de nombreuses programmations et déprogrammations pendant l'année 2020.

2 représentations se sont déroulées au profit

d'un large public composé essentiellement des familles et professionnels de la protection de l'enfance. Ce fut la concrétisation d'un gros investissement des enfants qui ne se sont pas démobilisés et pour assurer un haut niveau de prestation artistique.

Le SEADR

Le Service Educatif d'Accompagnement à Domicile Renforcé a connu une légère évolution en cette fin d'année. Adossé à un internat, ce service doit être en capacité de rapatrier un enfant dont la situation au domicile devient tendue. Si la Maison Saint-Jean est mixte, le lit de repli situé à l'étage des garçons et le manque d'espace à l'étage des filles a empêché jusqu'à présent d'accueillir au sein du SEADR une population mixte, ce qui limitait l'offre sur le secteur malgré une forte demande de prise en charge à domicile d'enfants de sexe féminin.

Au terme d'un travail engagé avec la CeA, d'une modification de l'agrément et d'une nouvelle répartition spatiale des lits à la Maison, nous avons réussi à développer cette offre et proposons aujourd'hui un accueil en SEADR mixte.

Les capacités du service sont passées de 5 à 10 accueils sur le site de Colmar. Nous accueillons désormais 25 situations dont 15 places garçons sur le secteur de Mulhouse et 10 places mixtes sur Colmar.

L'Évaluation interne

L'évaluation interne s'est déroulée tout au long du 1er semestre 2021 sur la base d'un calendrier prévoyant des réunions toutes les semaines, traduisant ainsi un lourd engagement de la part des équipes. Les salariés sont peu habitués à ce genre d'exercice et se montrent parfois en difficulté d'élargir leurs réflexions à des concepts réglementaires ou de bonnes

pratiques. Il est nécessaire de les guider pour éviter les digressions, les hors sujets et pour cerner toutes les dimensions du sujet. Ils ont néanmoins apprécié ces moments de prise de hauteur sur leur quotidien et d'être associés aux réflexions qui conduiront inévitablement à certains changements organisationnels ou à certaines pratiques éducatives.

Les JNA

2021 n'a pas échappé à la coutume et a été source, encore une fois, d'évolution pour le service des JNA qui chaque année désormais prend de l'ampleur. Cette fierté est toute relative car les jeunes que nous accueillons, chaque année plus nombreux, nous rappellent la difficile problématique de l'accueil des migrants.

lien. Ce recrutement était donc nécessaire pour soutenir le personnel déjà en poste suite à l'agrandissement du service, notamment pour assurer une meilleure couverture des absences qui dans une équipe de 2 professionnels devient vite problématique.

En 2021, nous avons réussi à pérenniser un recrutement en CDD et étoffer l'équipe d'une salariée à moyens constants. A ce-jour, l'équipe compte désormais 3 ETP pour 30 situations. Les situations complexes et les nombreuses démarches en lien avec les prises en charge (préfecture, ambassades, tutelles etc...) nécessitent beaucoup de temps et une connaissance particulièrement fine des différentes procédures et de la législation en

Nous avons également tenté de diversifier l'offre d'hébergement en mettant en place un partenariat avec un bailleur social. Cela répondait à notre problématique de logement mais également aux nombreuses déconvenues en terme de traitement des nuisibles (punaises de lit notamment) qui nous force à condamner des appartements plusieurs semaines et donc de limiter les admissions. Malheureusement, la période hivernale et les très nombreuses demandes de logement reçues par les bailleurs ont eu raison de ce projet.

Les Camps

Malgré toutes les restrictions sanitaires, certaines équipes ont néanmoins pu profiter de séjours en camp. 3 camps ont été organisés, l'un à Paris pour les jeunes ayant participé au projet artistique, un en Ardèche pour les jeunes du pavillon 1 et du pavillon 3 et enfin un pour le groupe du Pavillon 3 au Lac Léman. Ce dernier a été malheureusement annulé en dernière minute du fait de trop nombreux cas Covid.

Ces séjours sont toujours intéressants pour découvrir les jeunes sous d'autres aspects que ceux du quotidien en internat ainsi que pour tisser des liens éducatifs entre les jeunes et les professionnels. Les souvenirs engrangés, outre élargir l'horizon des jeunes, sont également l'occasion de parfaire les liens de confiance avec leurs éducateurs, propices à améliorer les conditions de prise en charge pour la suite de l'année.

L'inauguration de l'espace Stricker et les 140 ans de la Fondation Saint-Jean

Longtemps repoussée en raison de la crise sanitaire, l'inauguration de l'Espace Stricker, suite aux travaux de rénovations terminés en décembre 2019, a permis également d'accueillir un certain nombre de personnalités afin de célébrer par la même occasion les 140 ans de la Fondation Saint-Jean. Ce fût l'occasion de

retrouver quelques figures emblématiques qui ont écrit l'histoire des Pavillons et se souvenir de l'implication dont certains « anciens » ont fait preuve pour assurer les conditions d'un véritable foyer à tous ces jeunes en déficit de soutien parental.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- ◆ Mise en œuvre du plan d'action de l'évaluation interne : Etabli sur les 2 années à venir, les actions prioritaires seront ciblées pour les réaliser dès 2021
- ◆ Participation à l'élaboration du projet Associatif : L'écriture du nouveau projet sera l'occasion d'associer les salariés au travail de réflexion
- ◆ Rédaction du nouveau Projet d'Etablissement
- ◆ Développement du partenariat avec les bénévoles de l'Association des Amis de Caroline et Gustave
- ◆ Initiation d'un nouveau projet artistique : Réflexion sur un nouveau projet privilégiant le théâtre
- ◆ Réflexion sur l'externalisation du groupe semi autonome afin de travailler au plus proche de la réalité l'insertion sociale des jeunes en voie d'accéder à la majorité en les mettant en situation et en développant un partenariat avec des bailleurs sociaux pour travailler l'insertion par le logement
- ◆ Reprise de l'activité du DISP pour une meilleure prise en charge des jeunes déscolarisés
- ◆ Travail sur l'optimisation du taux de remplissage du service JNA en louant un nouvel appartement « tampon »
- ◆ Etude sur le passage à la mixité aux Pavillons en lien avec la 2^{ème} phase du projet des travaux de rénovation
- ◆ Lancement de la 2^{ème} phase de la rénovation des Pavillons Saint-Jean

ÉDITORIAL

L'année 2021 a été dans la même veine que 2020, sous le joug permanent de l'épidémie de Covid-19. Ce nouveau rapport d'activité nous permet de mettre en lumière le travail accompli tout au long de cette année, notre capacité à avancer, à nous remettre en question et à créer de nouveaux partenariats.

2021 a également été la première année pleine suite à la signature du CPOM. Nous avons donc, tout au long de celle-ci, mis en place des actions afin de répondre aux objectifs du CPOM. Dans un but de poursuivre les actions engagées et mettre en œuvre celles qui

n'avaient pas encore pu être travaillées en 2020 :

- L'embauche d'une assistante sociale afin de valoriser l'expertise des aidants et leur apporter un appui adapté à leurs besoins.
- L'ouverture d'une place d'accueil temporaire afin d'organiser l'offre de répit à destination des aidants

Je remercie les chefs de services de l'EEAP, ainsi que les professionnels pour leur investissement et le travail fourni tout au long de cette année.

ACTIVITÉ

A partir du 16 octobre 2020, la modification de l'autorisation de l'EEAP du Pôle Handicap a été requalifiée de la manière suivante :

- 5 places d'internat en 5 places d'accueil de jour
- 8 places de polyhandicap en 8 places autisme

Le Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyen, signé le 13 mars 2020 sera l'outil de la transformation de l'offre et va nous permettre en tant que gestionnaire de contractualiser la politique d'admission en fonction de ces nouvelles dispositions.

L'EEAP Internat

En 2021, l'activité réalisée à l'internat est de 4 434 journées pour un prévisionnel de 4169 jours. Le différentiel, de +265 jours, s'explique par l'adaptation du planning d'ouverture aux nécessités d'accueil des usagers :

- La présence en internat complet de 4 enfants ASE
- La présence en internat complet des jeunes Cretons

Les mouvements :

2 Admissions dont un placement judiciaire et un transfert de l'accueil de jour
5 Départs dont 3 vers un établissement pour adulte et 2 décès
28 Accueils temporaires soit un total de 136 nuits

Les mouvements des usagers tout au long de l'année 2021 nous ont permis de rééquilibrer doucement le nombre de jeunes dans chaque service et de répondre aux objectifs posés par l'ARS en veillant à :

- Organiser l'évolution d'une offre exclusivement adaptée au polyhandicap vers une offre d'accompagnement multiple dédiée au polyhandicap et à l'autisme.
- Organiser l'évolution des modalités d'accueil de l'EEAP, d'un internat complet vers un internat de semaine.

En début d'année, nous avons 17 jeunes accueillis pour un effectif réel de 19 places en internat et aucune notification en liste d'attente.

Suite aux différents mouvements ce chiffre est rapporté à 14 accueils au 31/12/2021.

L'EEAP Accueil de jour

En 2021, l'activité réalisée à l'accueil de jour est de 3 801 journées, sur une capacité d'accueil de 3 359 journées. Le différentiel de + 442 jours est lié au fait que l'effectif de l'accueil de jour est encore supérieur au nombre de places inscrit dans la nouvelle autorisation. En début d'année,

nous avons encore 22 jeunes accueillis pour un effectif réel de 17 places.

Suite aux différents mouvements ce chiffre est rapporté à 20 accueils au 31/12/2021.

Les mouvements :

Admission : 1 avec l'accord de l'ARS

3 Départs dont 1 vers un établissement pour adulte, 1 transfert en internat et 1 retour au domicile

Liste d'attente : 2

L'Unité TSA

L'unité TSA a démarré son activité le 4 janvier 2021, l'activité réalisée est de 711 jours sur une capacité d'accueil de 1 186 jours par an. Suite à l'ouverture, les enfants ont intégré l'unité de manière échelonnée en fonction des notifications de la MDPH.

cet enfant n'a pu intégrer définitivement l'Unité TSA, la MDPH ayant acté un avis défavorable à son orientation dans l'Unité TSA.

6 enfants ont vu leur notification refusée par la MDPH, deux familles sont allées en appel.

5 enfants sur 8 places effectives ont intégré ce service, l'un d'eux a été admis de manière anticipée suite à l'ordonnance n° 2020-1553 du 9 décembre 2020. Après 6 semaines d'accueil,

Les mouvements :

Admission : 5

Départ : 1

Le Rapport médical

Situation Covid : Même si l'établissement a été jusque-là épargné et qu'aucun jeune n'a été affecté par le virus, l'ensemble de l'organisation a dû s'adapter aux différentes consignes et obligations.

Le suivi médical a été assuré et la totalité des consultations annuelles obligatoires et opérations ont été réalisées tout au long de l'année.

L'établissement a fait le choix d'organiser la vaccination des usagers en lien avec le centre de vaccination de Colmar. Seulement la moitié des familles ont fait le choix de vacciner leur enfant.

Pour 2021 on comptabilise :

3 interventions chirurgicales

24 hospitalisations soit 268 jours

L'année 2021 a été marquée par le départ de thérapeutes du fait du non versement de la prime Ségur dans les ESMS.



Les Partenariats

Dans le champ social, la notion de partenaires sociaux fait son apparition en 1968. Il s'agit d'un rapprochement de plusieurs organisations (établissement, collectivités, associations) qui s'agencent en un " système d'actions concrets " constitué autour d'une problématique ou thématique particulière, dans le but d'apporter des réponses et solutions adaptées à un problème défini.

Afin d'apporter des réponses efficaces, il nous est nécessaire de construire des partenariats et des coopérations multiples, permettant de

mettre en place des réponses aux besoins des personnes en situation de handicap, qui nous sont confiées et de leurs familles.

L'élargissement du réseau professionnel intervenant auprès des usagers nous permet d'apporter un accompagnement de qualité, d'améliorer nos compétences dans un échange de savoir-faire.

Voici quelques exemples de partenariats créés en 2021 : EDIPA, CRA 68, Hôpitaux Pasteur 2, Inspection académique.

L'Audit du Pôle Handicap

Un audit externe est capital à réaliser pour toute « entreprise ». Afin de pouvoir faire un examen global de ses établissements, la direction générale de l'Association Résonance a fait le choix de s'engager sur ce chemin depuis plusieurs années. L'auditeur que nous avons retenu pour le PH a eu pour mission de vérifier, de contrôler, d'analyser l'organisation générale du Pôle Handicap, la façon de manager de l'équipe de direction (directrice et cheffes de service) ainsi que l'application du projet d'établissement par les équipes et ceci avec un œil d'expert. L'importance donc de réaliser un

audit externe est d'avoir une idée globale sur le service rendu à l'utilisateur, afin d'anticiper les éventuels problèmes, de connaître ses faiblesses et surtout de connaître ses capacités à les résoudre.

La demande faite à l'auditeur a été de réaliser une vue d'ensemble combinant une approche structurelle et une approche conjoncturelle et dont les conclusions vont permettre :

- De formuler des recommandations
- D'édicter une feuille de route.

L'Evaluation interne

L'évaluation interne s'est déroulée tout au long du 1^{er} semestre 2021. Tous les professionnels du Pôle Handicap ont été des participants actifs de la démarche d'évaluation interne. Il a fallu un certain temps pour que cette démarche prenne sens et soit reliée avec les pratiques. Des exemples concrets ont permis ce lien. La réflexion qui a émergé des rencontres découlant de la démarche a permis des questionnements sur les documents existants et/ou manquants ainsi que sur les pratiques et sur le respect des droits des usagers. Cette réflexion a suscité une posture professionnelle

optimisée, a développé une culture de l'auto évaluation et a permis d'élaborer un plan d'amélioration de la qualité.

Dans le contexte particulier induit par la situation de crise sanitaire que nous avons traversée, il n'a pas été possible de faire participer les représentants légaux des jeunes que nous accueillons aux groupes de travail avec les professionnels. Nous avons donc fait le choix, de construire un questionnaire de satisfaction à destination des parents et dans le même esprit à destination de nos partenaires.

Des activités adaptées

Si en 2020, une première réflexion sur la réorganisation des services de l'EEAP a vu la création de 2 groupes, « grands » et « petits », pour accompagner tous les jeunes de l'EEAP, c'est en 2021 que cette réflexion a réellement abouti laissant derrière elle, les freins provoqués par la crise sanitaire.

Les professionnels ont organisé l'accompagnement éducatif sous forme d'ateliers et d'activités répondant au Projet Personnalisé, mais aussi au développement cognitif et moteur des enfants et adolescents accueillis.

Le groupe des petits propose :

Pour les apprentissages éducatifs, les enfants sont répartis, par tranche d'âge, en 3 sous-groupes de 5 à 6 enfants

- Le groupe des plus petits 2-5 ans, est encadré par un Educateur de Jeunes Enfants (EJE) en collaboration avec des professionnels médico-éducatifs (AS, AES /AMP, AP).
- Le groupe des moyens 5-7 ans, est encadré par un EJE en collaboration avec des professionnels médico-éducatifs (AS, AES /AMP, AP).
- Le groupe des plus âgés 7-12 ans, est encadré par un moniteur éducateur (ME) accompagné et en collaboration avec des professionnels médico-éducatifs (AS, AES /AMP, AP).

Les objectifs principaux sont l'apprentissage, la communication, le vivre ensemble et l'autonomie. Chaque sous-groupe adapte et individualise l'accompagnement en fonction du besoin de l'enfant, mais aussi des attentes de leurs parents, exprimées dans le PP.

Le groupe des grands propose :

Des activités encadrées, en fonction des thématiques et des orientations voulues, par l'équipe pluridisciplinaire composée d'AS, d'AMP, d'AP, de ME, d'une EJE, d'une ES et des différents thérapeutes (ergothérapeute, kinésithérapeutes, psychomotricienne, psychologue et infirmières).

Celles-ci sont proposées par groupe composé de 4 à 6 jeunes et ce en fonction du projet personnalisé du jeune et de la dynamique recherchée (échange et interaction entre les jeunes dans un objectif commun).

En plus de la recherche de l'éveil, de l'enrichissement de leur personnalité et du bien-être, la spécificité de ce groupe est de guider le passage de l'adolescence à l'âge adulte chez le jeune polyhandicapé.

Les orientations futures des jeunes qui atteignent l'âge adulte sont également prises en considération et permettent de préparer le jeune et sa famille.

Ces objectifs sont travaillés au travers des différentes activités mais également dans des prises en charge individuelles.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- ◆ Redéfinition de l'autorisation de l'unité TSA
- ◆ Développement du travail en partenariat
- ◆ Mise en œuvre du plan d'action de l'évaluation interne
- ◆ Réorganisation de l'accompagnement « soignant » pour l'EEAP
- ◆ Participation à l'élaboration du projet Associatif
- ◆ Rédaction du Projet d'Etablissement
- ◆ Reconstitution du Conseil de la vie Sociale 2022/2024
- ◆ Elaboration d'un projet autour de la scolarisation des enfants en situation de polyhandicap



ÉDITORIAL

La démarche d'évaluation interne conduite sur l'année 2021 a mobilisé l'ensemble des parties prenantes. Elle a pour objet l'analyse des processus mis en œuvre, l'organisation et les effets des actions pour les personnes accompagnées. Cette autoévaluation s'est traduite par un questionnement des pratiques sous l'angle de la conformité aux exigences, aux obligations et aux responsabilités qui incombent à l'établissement. Cette compréhension des prestations proposées par les établissements permet d'établir des axes de progrès et de co-construire des réponses adaptées aux besoins des personnes accompagnées.

Au-delà de cette démarche réglementaire, les

professionnels ont été largement engagés dans la construction d'un dispositif innovant et unique en Alsace : le Centre Parental Expérimental Renforcé Diffus a pour mission de soutenir le jeune enfant et ses parents dans leur environnement.

La trajectoire et la coordination des parcours des personnes accompagnées ont été longuement discutées tout au long de l'année. Le décloisonnement des services et la mutualisation des compétences au sein du Pôle mais aussi inter Pôles ont été au cœur de nos priorités.

Je tiens à remercier nos partenaires et l'ensemble de l'équipe du Pôle.

ACTIVITÉ

Le Portail : Dispositif ALT

dispose de 38 places avec plusieurs portes d'entrées.

En 2021 le taux de rotation est de 44%

9 324 journées d'hébergement

25 personnes soit 15 ménages ont été accueillis. **46 personnes soit 29 ménages** ont bénéficié d'un hébergement et d'un accompagnement social global en 2021.

Temps moyen de la prise en charge des ménages sortis en 2021 : 11,5 mois

22 personnes soit 17 ménages sont sortis en 2021. 53% vers le logement autonome

Le Portail : Dispositif Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

Au cours de l'année 2021, l'équipe a accompagné 27 ménages équivalant à 37 mesures. 75% de l'activité est réalisée sur Colmar. 70% des ménages accompagnés sont locataires du parc social. Sur les 27 ménages accompagnés, on note un nombre important d'hommes seuls (33%) et une augmentation du

nombre de couples avec enfants (22%). Nous notons que 37% des ménages accompagnés sont bénéficiaires du RSA et 19% ont des ressources liées à une activité professionnelle.

Les tranches d'âge varient de 20 à 70 ans mais le public cible se situe entre 25 et 49 ans.

Le Portail : Dispositif Lutte contre la Précarité Energétique (LPE)

36 ménages rencontrés au cours de l'année : 43 adultes dont 17 hommes et 26 femmes ainsi que 58 enfants, dont 6 jeunes majeurs soit 101 personnes. 53% de familles monoparentales. Notre zone d'intervention se situe dans un

rayon de 30km autour de Colmar. 63% des interventions s'effectuent auprès des ménages du parc privé. 31% des demandes sont orientées vers l'accompagnement des paiements des factures d'énergie.

Le Service Educatif d'Accompagnement à Domicile Renforcé (SEADR)

Le SEADR a fonctionné à taux plein, accompagnant en fil active 31 enfants au sein de 20 familles. Le ratio de mesures judiciaires ne cesse d'augmenter, cette année 18 mesures ont été prononcées contre 13 accueils provisoires. Les motifs d'orientation vers le SEADR sont multifactoriels : pour 23 enfants, les conditions d'éducation compromettent leur développement physique, affectif, social et cognitif, pour 8 d'entre eux, les conditions de vie et de sécurité leur sont inadaptées et 7 d'entre eux font aussi face à des conflits parentaux quotidiens. L'âge des enfants à l'admission varie entre 12 mois et 5,8 ans, la moyenne se situant à 3,1 ans. A noter qu'un accompagnement a été étendu sur dérogation à un enfant de 8 ans dans une fratrie.

Nous avons proposé des replis à 9 enfants, dont 3 fratries, sur une durée moyenne de 2,1 jours.

Les ressources du PPI nous ont permis de proposer 3 replis de la mère et du/des enfants en centre maternel sans séparer la dyade, l'une d'elle sur une durée de 6 jours. 14 mesures ont été finalisées en 2021. La durée moyenne d'accompagnement a été de 12 mois, 21,4 % des mesures initiales ayant été renouvelées au moins 1 fois. Pour 4 enfants, aucune mesure de suite n'a été instaurée à la sortie, pour 3 une mesure d'AEMO et pour 5 une mesure d'AEJ ont pris le relais. Une famille de deux enfants a bénéficié d'un placement en centre maternel après 15 jours d'accompagnement en PAD et un re pli en urgence.

L'implication des professionnels dans la mise en œuvre de la référence de parcours et notamment la poursuite de l'expérimentation du PPE a été renforcée cette année.

Le Centre Parental Expérimental Renforcé Diffus (CPERD)

Les ménages bénéficient d'un accompagnement global autour de la parentalité et de la conjugalité, de l'emploi et la formation, du logement et du budget, de l'hygiène, de l'alimentation et de la santé.

Au fil des mois, l'équipe de professionnels s'étoffe selon un calendrier de montée en charge. Le service dispose dorénavant de 2 logements relais, l'un à Colmar et l'autre à Mulhouse dédiés aux familles sans domicile.

Au 31 décembre 2021 : 6 ménages soit 18 personnes ont bénéficié d'un accompagnement par le CPERD :

- 2 mères isolées (+ 1 enfant) en provenance du centre maternel
- 1 mère isolée (+ 1 enfant) était accueillie en centre maternel et souhaitait s'établir au domicile de son conjoint, père de l'enfant
- 1 père isolé et son ex compagne (+ 1 enfant) en provenance d'un CHRS
- 1 couple (+ 1 enfant + 1 enfant à naître) souhaitant vivre au sein du même foyer

- 1 couple (+ 2 enfants) : la mère de famille a été accueillie en centre maternel avec les 2 enfants, le CPERD a pris le relais à la sortie en incluant le père de famille dans l'accompagnement.

Si la moyenne d'âge des parents est de 25 ans, nous notons le jeune âge des mères dont la moyenne est de 21 ans et demi contre 29 ans et demi pour les pères. 8 enfants ont été accompagnés avec leur parents, le plus jeune étant nouveau-né et le plus âgé ayant 4 ans. La moyenne d'âge des enfants est de 20 mois.

L'accompagnement d'une femme avec son premier enfant est arrivé à son terme et a bénéficié de 225 jours de prise en charge soit 7,5 mois ainsi que celui d'un couple avec 2 enfants cumulant 152 jours de prise en charge soit 5 mois. Cela fait une moyenne de 6,25 mois pour ces 2 accompagnements.

En 2021, 2 953 journées ont été réalisées. Ce chiffre révèle une activité soutenue en direction des usagers dans leur domicile. L'apport des ressources du Pôle a été primordial notamment les compétences de l'équipe du Centre Maternel.

Le Centre Maternel (CM)

Le CM est en mouvement constant. 4 837 journées ont été réalisées en 2021. Le contexte sociétal et la diversité des profils et des parcours de vie des publics accueillis bousculent nos pratiques et nous invitent à composer avec le réel pour répondre aux besoins, soutenir les compétences développées par les familles et favoriser leur pouvoir d'agir.

Cette année nous avons accueilli 9 mères et 13 enfants qui s'ajoutent aux 15 accompagnements en cours. Nous avons enregistré 22 sorties. La durée moyenne des séjours finalisés est de 8 mois. Le taux d'occupation est de 73,6 %. Les 12 enfants sortis ont bénéficié d'un placement classique pour 3 d'entre eux, d'un placement TDC pour l'un, d'un accompagnement CPERD pour 3. Enfin, 3 enfants sont sortis sans mesure de suite et 2 ont fait l'objet d'un signalement au départ de la mère.

Le profil des mères, situé sur le versant du handicap pour 5 d'entre elles, implique une présence soutenue et le développement d'outils adaptés.

La grande précarité, les violences conjugales ou intrafamiliales, les conditions de vie mettant en jeu la sécurité et le développement des enfants nécessitent une mise à l'abri de la dyade. Ensuite, vient un temps de reconstruction pour la mère/femme et pour l'enfant, qui mobilise l'ensemble des ressources du CM. Une mère, au parcours de vie complexe, douloureux, fait de

ruptures et de défiance face aux institutions, a particulièrement mis à l'épreuve l'équipe du CM cette année. Pourtant à force de réflexion en équipe, de remise en question des pratiques/des approches, de compréhension de ce « pas de côté » à faire qui fait la singularité de notre travail, l'équipe a su gagner la confiance de cette « mère-louve », qui a demandé la poursuite du placement à l'échéance de la mesure, accueillant dans la sérénité son second enfant. L'engagement de l'équipe et l'impact positif de l'accompagnement sur le parcours de la famille nous recentrent sur notre cœur de métier, au milieu d'un contexte social difficile pour nos professions.

Nous avons pu, grâce à un contexte sanitaire épisodiquement plus clément, remettre en place un certain nombre d'ateliers mère-enfants, des temps conviviaux et des sorties, dans une vraie volonté de « faire vivre le collectif ».

La finalisation de l'espace sensoriel a permis le démarrage des séances au profit des enfants et des mères, au nombre de 26. Ce véritable outil de la relation à soi et à l'autre se développe progressivement, étendu à présent à l'ensemble des usagers des services du PPI.

Le logigramme, outil d'élaboration du parcours de la mère et de l'enfant au CM, a été consolidé cette année. Il permet la construction d'un accompagnement personnalisé, co-porté par les référentes de parcours de la mère et de l'enfant.



FAITS MARQUANTS

Sans aucun doute, le fait marquant de l'année au PPI est la construction partagée d'une réponse à l'AAP CPERD. La possibilité de poursuivre l'expérimentation, démarrée en 2020, avec des moyens supplémentaires, une équipe dédiée, des outils adaptés, laisse entrevoir de belles opportunités.

Depuis près de 2 ans maintenant et en lien avec la crise sanitaire, les équipes du PPI ont fait preuve de professionnalisme et d'innovation afin de maintenir le lien avec les personnes accompagnées et les soutenir dans leurs projets. Au-delà de ces bouleversements conjoncturels, les équipes du PPI ont dû faire face à un changement structurel. Le départ du chef de service au courant de l'année, l'arrivée de deux nouvelles cheffes de service et le turnover naturel des professionnels. Ces

transformations ont nécessité une adaptabilité des professionnels au moment où les difficultés de recrutement que subit le secteur s'accroissent. Malgré ces contraintes, toutes les prestations à hauteur des besoins identifiés ont été maintenues grâce à la mobilisation des ressources des Pôles (PPI, PAL) et des fonctions supports.

Face aux difficultés multifactorielles de certaines familles, les interventions des professionnels dans le cadre des mesures ASLL ont été davantage étayées pour faciliter le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

La difficulté majeure du service le Portail réside dans la saisie quotidienne et le traitement des données qui peuvent, si nous manquons de vigilance, occulter l'intervention sociale de terrain.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- ◆ Mise en œuvre du plan d'action de l'évaluation interne du CM
- ◆ Participation à l'élaboration du projet Associatif
- ◆ Ecriture des projets d'établissements
- ◆ Structuration et pérennisation du CPERD
- ◆ Projet territorial d'accompagnement des jeunes majeurs : sécuriser les parcours des jeunes majeurs en favorisant leur autonomie à travers un accompagnement social global
- ◆ Création d'un dispositif de Relai Parental : offrir un temps de répit aux parents dans une logique de prévention
- ◆ Dispositif externalisé de visites médiatisées, d'accompagnement du lien parents-enfants et de travail autour des TDC
- ◆ Evaluation, en lien avec la CeA, de l'expérimentation du Projet Pour l'Enfant au PPI
- ◆ Dans une logique de mutualisation, valoriser les trajectoires, les compétences et le savoir-faire des professionnels afin de répondre aux besoins des personnes accompagnées

ÉDITORIAL

Tout au long de l'année nous proposons des actions adaptées aux enfants en construisant avec toutes les parties prenantes des réponses nouvelles dans le but d'améliorer nos prestations.

Le centre périscolaire et extra-scolaire « Atelier du Château » est un lieu de vie chaleureux où les liens pacifiques, la bonne entente, le partage, la solidarité contribuent au développement et à la socialisation des enfants. A travers des activités de qualité, ajustées aux différentes tranches d'âge, nous visons l'épanouissement des enfants.

Nos prestations s'inscrivent en continuité avec la vision éducative et la trajectoire de l'enfant en lien avec les parents et l'éducation nationale.

Même si le contexte sanitaire fluctuant nous oblige à une grande vigilance, nous n'oublions pas l'intérêt des enfants accueillis. Les apprentissages et les besoins de chaque enfant sont respectés. L'enfant et sa famille sont au cœur de nos priorités.

Je tiens à remercier nos partenaires et l'ensemble de l'équipe du Pôle.

ACTIVITÉ

L'année 2021 a été l'opportunité pour nous de nous réinterroger sur le sens de nos animations et sur les émotions que nous souhaitons procurer et transmettre aux enfants accueillis.

549 enfants ont été accueillis sur le Pôle Accueil et Loisirs, soit 200 familles sur 205 jours d'ouverture. Ce qui représente 37 637 heures de prise en charge. La situation sanitaire nous a une nouvelle fois obligés à nous adapter : l'accueil de loisirs des vacances scolaires de Printemps n'a pas pu avoir lieu en raison d'un confinement partiel de la population.

L'activité Cantine/Périscolaire a été, elle aussi, très perturbée avec de très nombreuses fermetures de classes tout le long de la période scolaire. Mais l'optimisme ne nous a jamais quitté, et nous avons eu à cœur de proposer des activités résolument tournées sur deux thématiques essentielles que sont :

- L'expression de ses émotions sous différentes formes (atelier théâtre d'ombres avec une intervenante extérieure lors de l'ALSH de Février ainsi que du théâtre d'improvisation également proposé sur ces mêmes vacances scolaires).
- Le développement des activités d'extérieur en y mêlant découverte de l'environnement (ateliers d'initiation avec l'Observatoire de la Nature), le jeu et la réflexion (Escape Game Nature qui allie activité physique et notions de topographie/orientation)

- La Découverte des sensations au mois de Juillet : se déchausser, se retrouver pieds-nus, sentir la brise se glisser entre nos doigts de pieds, quoi de plus simple et pourtant... La plupart du temps comprimés dans le carcan que sont nos chaussures, nos pieds ont oublié le contact des éléments naturels. Au sentier pieds-nus de l'Atelier du Château, nous avons décidé de remédier à cette situation : un sentier spécialement conçu pour la marche nu-pieds, d'une longueur de 6 mètres a été entièrement réalisé par les enfants de l'accueil de loisirs avec l'aide de parents bénévoles et du service technique de la ville. Les parents ont été invités à fouler des pieds la terre, le bois, le sable, la pierre, les écorces ainsi que d'autres éléments naturels dont ils se souviendront !

Osons rêver ensemble ! cette expression a guidé l'élaboration de notre programme d'animation.



FAITS MARQUANTS

L'une de nos préoccupations a été de travailler avec les partenaires locaux : les commerçants (atelier de feuille en fleur avec la fleuriste d'Ingersheim), les écoles en participant aux conseils d'écoles, avec la Mairie par des échanges réguliers et la production d'articles dans le journal communal et bien entendu tout cela en partenariat avec les parents.

L'action la plus notable sur ce point est sans conteste la création d'un Conseil de Vie en Péri-scolaire, qui a vu le jour fin 2021 et qui constitue une avancée notable dans notre volonté de co-construction, dans un souci de réfléchir sur nos pratiques et notre fonctionnement, à des fins d'amélioration du service rendu aux familles.

L'ouverture ou l'inclusion n'a pas été qu'un vain mot mais bien une réalité au sein de notre structure. En effet il y a eu l'accueil d'enfants issus de la classe ULIS de l'école élémentaire du centre durant la période scolaire. D'autres accueils ont pu

être réalisés comme ceux d'enfants orientés par l'ASE et d'autres pôles de Résonance sur des temps extra-scolaires. Cette ouverture témoigne de notre volonté d'être un espace de loisirs prouvant notre agilité et notre adaptabilité.

Depuis le 1^{er} Septembre, un nouveau prestataire repas livre la structure en liaison chaude. La qualité gustative et la quantité sont au rendez-vous. Les assiettes sont vidées et la quantité de nourriture jetée est proche du zéro déchet.

La crise Covid a encore impacté notre organisation et notre fonctionnement mais force est de constater qu'aucun cluster n'a trouvé son origine à l'Atelier du Château. Je souligne la mobilisation de tous.

Depuis la rentrée, une volontaire service civique a rejoint l'équipe d'animation et une bénévole de Résonance vient prêter main forte à l'équipe tous les jeudis.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- ◆ Renforcement de l'intervention des bénévoles de l'Association des Amis de Caroline et Gustave
- ◆ Participation à l'élaboration du projet Associatif
- ◆ Consolidation du partenariat avec les écoles concernant les stagiaires ASSP, AEPA et BAFA
- ◆ Création d'outils sur la lutte contre les violences faites aux enfants
- ◆ Renforcement de la collaboration avec d'autres Pôles de Résonance en mutualisant les compétences
- ◆ Réflexion sur la création d'un Etablissement d'Accueil du Jeunes Enfants de type crèche **A** Vocation d'**I**nsertion **P**rofessionnelle (AVIP)
- ◆ Développement de la montée en compétences des professionnelles avec un projet de formation "Grandir en extérieur"
- ◆ Rédaction du nouveau projet d'établissement



2021 EN IMAGES



Le 20 novembre 2021, une cérémonie a été organisée à l'occasion d'une nouvelle rue Caroline Binder à Wintzenheim, en l'hommage à la Fondatrice de l'Association Caroline Binder devenue Association Résonance.



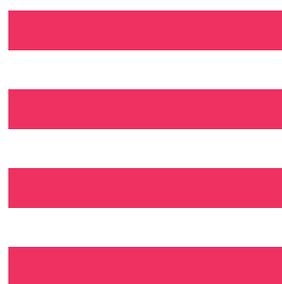
12 enfants du Pôle Enfance ont participé à la course des Kids des Mulhousiennes en septembre ! L'occasion aussi pour Résonance de présenter ses activités sur le stand mis à disposition.



En novembre 2021, M. Frédéric Bierry, Président de la CeA, est venu à la rencontre des professionnels et des familles de l'Ilot Familles, à l'occasion du 1er anniversaire de l'AJPJE de Munster.



Remise des médailles du travail et départs à la retraite





Un Livret d'accueil du salarié est remis à chaque nouvel arrivant par le Directeur de pôle.

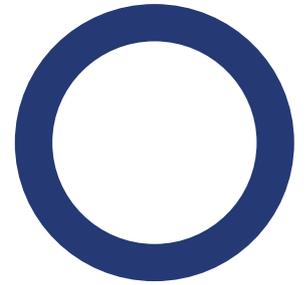
Bienvenue chez Résonance : des guides d'accueil et des règlements de fonctionnement ont été édités pour tous les pôles de l'association !



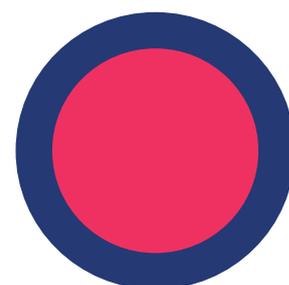
En octobre, on a fêté les 140 ans de la Fondation Saint-Jean et la fin des travaux de réaménagement de l'espace Stricker pour les adolescents des Pavillons Saint-Jean à Mulhouse. Un livre a été édité par la Fondation Saint-Jean pour marquer ses 140 ans d'engagement.

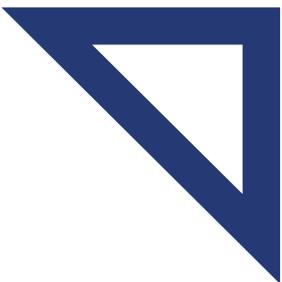
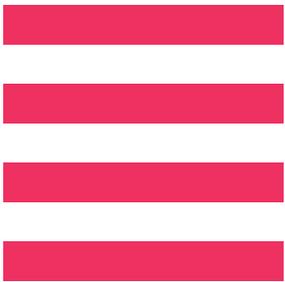
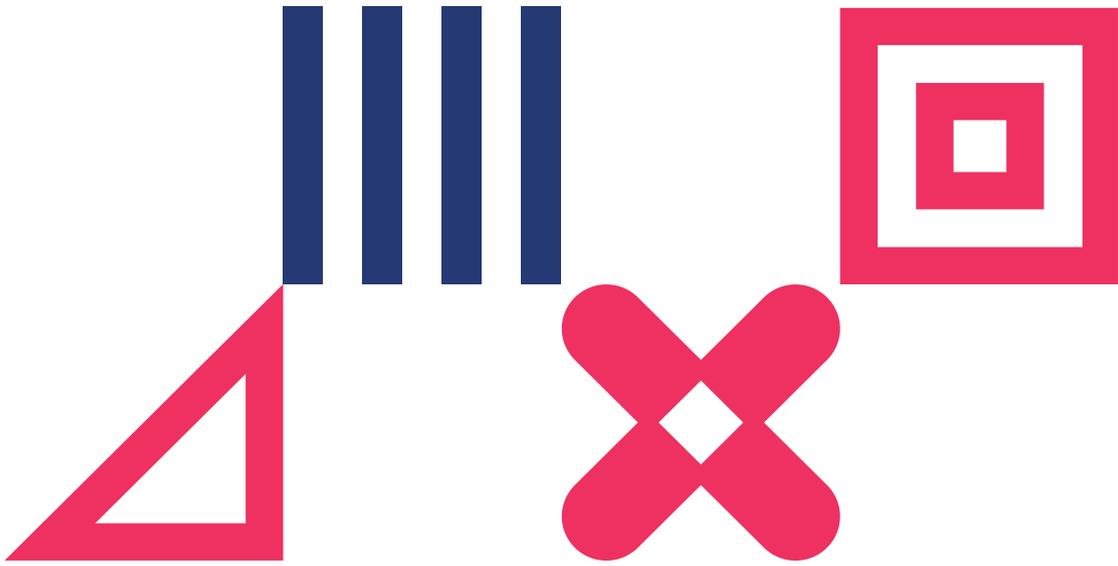
GLOSSAIRE

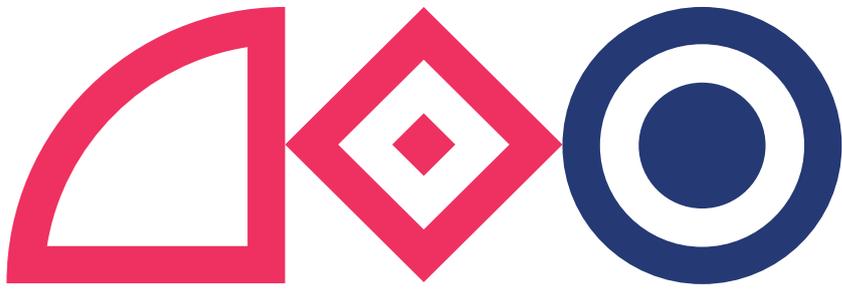
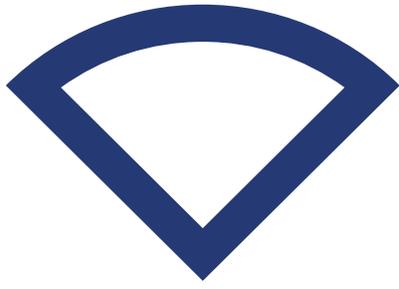
A	AAC	Appel à Candidature
	AAM	Appel à Manifestation
	AAP	Appel à Projet
	ADOM'AIDE 68	Service de TISF (Technicienne d'Interventions Sociales et Familiales)
	AED	Action éducative à domicile
	AEMO	Assistante éducative en milieu ouvert
	AES	Accompagnant Éducatif et Social
	AESH	Accompagnement d'Élève en Situation de Handicap
	AGL	Aide à la Gestion Locative
	AJPJE	Accueil de Jour Parent Jeune Enfant
	ALT	Allocation de Logement Temporaire
	AML	Aide à la Médiation Locative remplacée par AGL
	ANESM	Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et services Sociaux et Médico-sociaux
	AP	Accueil Provisoire
	AP	Auxiliaire Puéricultrice
	ARS	Agence Régionale de Santé
	ARSEA	Association Régionale Spécialisé d'action sociale d'Éducation et d'Animation
	ASE	Aide Sociale à l'Enfance
	ASLL	Accompagnement Social Lié au Logement
ASS	Assistant de Service Social	
AVDL	Accompagnement Vers et Dans le Logement	
AVS	Accompagnants à la Vie Scolaire	
C	CA	Conseil d'Administration
	CAF	Contrat d'Accompagnement Familial (terminologie interne)
	CAMSP	Centre d'Action Médico-social Précoce
	CATTP	Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel
	CD	Conseil départemental (ex Conseil Général)
	CD68	Conseil Départemental du Haut-Rhin
	CDD	Contrat à Durée Déterminée
	CDI	Contrat à Durée Indéterminée
	CE	Comité d'Entreprise
	CEA	Collectivité Européenne d'Alsace
	CESF	Conseiller en Économie Social et Familial
	CFEJE	Centre de Formation d'Éducateurs de Jeunes Enfants
	CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
	CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
	CIDE	Convention Internationale des Droits de l'Enfant
	CIF	Congé Individuel de Formation
	CJC	Consultations Jeunes Consommateurs
	CJM	Contrat Jeune Majeur
	CMPP	Centre Médico-Pédagogique et Psychologique
	CMS	Centre Médico-Social (Espaces Solidarité)
	CODIR	Comité de Direction
	CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
	CPERD	Centre Parental Expérimental Renforcé Diffus
	CPF	Compte Personnel de Formation
	CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
	CRA	Centre Ressource Autisme
	CRIPS	Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes et des Signalements
	CSAPA	Centre de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CDS	Chef de Service Éducatif	
D	DDETSPP	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations
	DIPC	Document Individuel de Prise en Charge
	DLC	Date Limite de Conservation
	DSF	Diagnostic Social et Financier
	DVH	Droits de Visite et d'Hébergement
E	EEAP	Établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
	EDIPA	Équipe Diagnostic et d'Intervention Précoce de l'Autisme
	EJE	Éducatrice de Jeunes Enfants
	EPEI	Établissement de Placement Éducatif et d'Insertion
	ES	Éducateur Spécialisé
	ESTES	École supérieure en travail éducatif et social de Strasbourg
ETP	Équivalent Temps Plein	
F	FAE	Foyer d'Accueil Éducatif
	FEHAP	Fédération d'Établissement Hospitalier et d'Assistance Privée à but non lucratif
	FSL	Fonds Solidarité Logement
G	GAM	Groupe d'Accueil Modulaire
	GAPP	Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles
	GED	Gestion Électronique des Documents
	GHCA	Grouperment Hospitalier du Centre Alsace

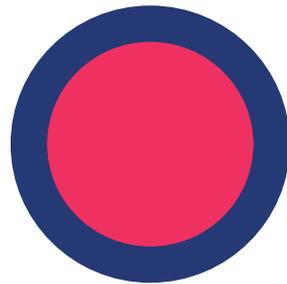
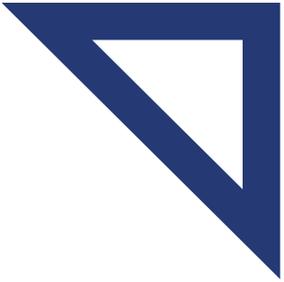


I	IEM	Institut d'Éducation Motrice
	IFCAAD	Institut de Formation au Travail Éducatif et Social
	ISSM	Institut Supérieur Social de Mulhouse
	IME	Institut Médico Éducatif
	IMP	Institut Médico-Professionnel
	ITEP	Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
J	JAF	Juge aux Affaires Familiales
	JAL	Journal d'Annonces Légales
	JAP	Juge d'application des peines
	JE	Juge des Enfants
	JNA	Jeunes Non Accompagnés
L	LAEP	Lieu d'Accueil Enfants-Parents
	LPE	Lutte contre la Précarité Énergétique
M	MAJPE	Maison d'Accueil de Jour Petite Enfance
	ME	Médiation Énergie
	MDA	Maison des Adolescents
	MDF	Maison Des Familles
	MDPH	Maison Départementale de la Personne Handicapée
	ME	Moniteur Éducateur
	MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
	MNA	Mineurs Non Accompagnés
MSJ	Maison Saint-Jean	
N	NAO	Négociation Annuelle Obligatoire
O	OPP	Ordonnance Provisoire de Placement
P	PA	Pôle Adolescence
	PAD	Placement à domicile
	PADR	Placement à Domicile Renforcé
	PAG	Pôle Administration Générale
	PAL	Pôle Accueil et Loisirs
	PE	Placement Extérieur
	PE	Pôle Enfance
	PE	Pupille de l'État – Enfant né sous anonymat
	PEC	Prise en Charge
	PH	Pôle Handicap
	PP	Projet Personnalisé
	PPA	Projet Personnalisé d'Accompagnement
	PPE	Projet Personnalisé pour l'Enfant
	PPE	Pôle Petite Enfance
	PPI	Pôle Parentalité et Insertion
	PIJ	Psychiatrie infanto-juvénile
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse	
PMI	Protection Maternelle et Infantile	
PPSMJ	Personne Placée Sous-Main de Justice	
R	RAN	Report A Nouveau
	RBPP	Recommandations de Bonne Pratique Professionnelle
	RE	Référente Enfant
	REAAP	Réseau d'Écoute, d'Aide et d'Appui à la Parentalité
	RF	Référente Famille
	RFME	Rencontres Familiales Médiatisées Externalisées
	RPS	Risques Psycho-Sociaux
S	SASP	Service d'Accompagnement et de Soutien à la Parentalité
	SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
	SEADR	Service Éducatif d'Accompagnement à Domicile Renforcé
	SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
	SIAO	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
	SIE	Service d'Investigations Éducatives
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
T	TISF	Technicienne d'Intervention en Travail Social et Familial
	TPE	Tribunal Pour Enfants
	TSA	Trouble du Spectre de l'Autisme
U	UEMA	Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme
	ULIS	Unités Localisées pour l'Inclusion
	UPA	Unités Pour Adolescents
V	VAE	Validation des Acquis d'Expériences









Résonance
leur avenir, notre futur

Association Résonance
10 chemin des Confins
68124 LOGELBACH

www.resonance.alsace

